

KIBUNGU le 4/I/60.

N° /SM.

Relevé des sommes perçues au comptant pour compte du service de l'Hygiène par le service médical de KIBUNGU.

Frais d'hospitalisation.

carnets N°78.101 à 78.200 soit 1.000Fr.  
78.001 à 78.100  
77.101 à 77.200  
77.201 à 77.300

-----  
TOTAL GENERAL: 4.000Fr.



Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de quatre mille Ffr

L'Intendant Hopital KIBUNGU.  
H.Sartillot.

*H. Sartillot*

Pris en recette suivant quittance 923/07281E du 7/1/60  
compable de territoire de KIBUNGU.

Signature du comptable.  
DE ZUTTER.

*DE ZUTTER*